



**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE
DE LA COMPOSANTE : STAPS**

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2024-2025

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation, notamment le livre VII,
Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 05/04/2024 et du 14/04/2023 autorisant la création (ou le renouvellement) des Diplômes d'Université ci-dessous
Et sur proposition de la directrice de l'UFR ou de l'Institut

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes d'université de la composante STAPS sont composés comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

FORMATION	Président et Président suppléant *		Membres	
	Nom et Prénom	Grade	Noms et Prénoms	Grade
D.U. Analyste Vidéo (Font-Romeu)	RAGE JOHANN MERIC HENRI*	PRAG MCF	COHARD Alexandra BRUNET VINCENT	VAC VAC

Article 2 : La Directrice de la composante STAPS et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le 28 novembre 2024



Le Président
Yvan AUGUET





**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE
DE LA COMPOSANTE : STAPS**

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2024-2025

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation, notamment le livre VII,
Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 05/04/2024 et du 14/04/2023 autorisant la création (ou le renouvellement) des Diplômes d'Université ci-dessous
Et sur proposition de la directrice de l'UFR ou de l'Institut

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes d'université de la composante STAPS sont composés comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

FORMATION	Président et Président suppléant *		Membres	
	Nom et Prénom	Grade	Noms et Prénoms	Grade
D.U. Techniques de récupération et micronutrition du sportif (Font-Romeu)	SANCHEZ Anthony VARRAINE Elodie*	MCF MCF	Clément RINJEONNEAU	CDD

Article 2 : La Directrice de la composante STAPS et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 28 novembre 2024


 Le Président
 Yves AUGUET





COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE
DE LA COMPOSANTE : STAPS

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2024-2025

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation, notamment le livre VII,
Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 05/04/2024 et du 14/04/2023 autorisant la création (ou le renouvellement) des Diplômes d'Université ci-dessous
Et sur proposition de la directrice de l'UFR ou de l'Institut

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes d'université de la composante STAPS sont composés comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

FORMATION	Président et Président suppléant *		Membres	
	Nom et Prénom	Grade	Noms et Prénoms	Grade
D.U. Data Analysis and Tools Applied to Sports (DATAS) (Font-Romeu)	RAGE JOHANN MERIC HENRI*	PRAG MCF	MASSICOT Clément	VAC

Article 2 : La Directrice de la composante STAPS et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 28 novembre 2024



 Le Président
 Yvan AUGUET

